

Législature 2017-2021

Séance du 5 avril 2017

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°01

Remplacement de huit peupliers sur la Place Nova Friburgo à Estavayer-le-Lac

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'état sanitaire de plusieurs peupliers situés à la Place Nova Friburgo, à Estavayer-le-Lac, préoccupe le Conseil communal. Il faut savoir que la durée de vie d'un peuplier est d'environ 80 à 100 ans et plusieurs des arbres situés sur cette place sont très âgés et ont subi les sévices du temps. Les branches des vieux peupliers sont très fragiles et cassantes lors de forts vents et chaque année, un grand nombre de branches sèches tombent et représentent un réel danger pour les promeneurs.

Consciente de ce risque, la commune a décidé de mandater la Corporation forestière pour réaliser un rapport d'expertise sur la santé de ces arbres. La Corporation forestière préconise d'abattre huit des quinze peupliers présents dans cette zone, qui sont dans un état inquiétant et qui présentent un risque réel, et de les remplacer par des jeunes arbres. Il s'agit de six peupliers se trouvant le long de la route du débarcadère et deux peupliers situés devant le débarcadère. Pour des raisons d'ordre sanitaire et sécuritaire, le Conseil communal se doit de procéder à cet abattage qui aura lieu dans le courant du mois de mai. Les arbres enlevés seront compensés par de nouvelles plantations.

Le Conseil communal a décidé de mettre le montant nécessaire au remplacement de ces peupliers au budget 2017 que vous serez amenés à voter ce soir, dans le compte 330.314.02.

Ce n'est jamais avec plaisir que nous prenons la décision d'abattre des arbres mais nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le risque d'un accident grave, sur cette place qui est très fréquentée, notamment en été pendant les manifestations qui s'y déroulent. Nous précisons que pour des arbres hors forêt, le propriétaire de ceux-ci est responsable de l'entretien et des dégâts qu'ils pourraient causer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Dominique Aebischer, Domaine public